Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général Maths + HGGSP, veuillez visiter :
bac-maths-hggsp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE et SCIENCES POLITIQUES

Jeudi 20 juin 2024

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2, ET l'étude critique de document.

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique de document	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2.
Il précisera sur la copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation.

Sujet de dissertation 1
Coopérer dans les nouveaux espaces de conquête depuis les années 1970

Sujet de dissertation 2
Le patrimoine : un enjeu de tensions dans le monde ?

Le candidat traitera l'étude critique de document suivante.

Étude critique de document – Les différents acteurs face au changement climatique

Consigne – En analysant le document et en vous appuyant sur vos connaissances, montrez le rôle des différents acteurs face aux défis du changement climatique.

Document

Nous flirtons avec la catastrophe climatique. Chaque semaine apporte son lot d'horreurs climatiques. Les émissions de gaz à effet de serre atteignent des niveaux record et ne cessent d'augmenter. L'engagement de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C est sur le point de partir en fumée. Si nous n'agissons pas davantage, nous nous dirigeons vers une augmentation de 2,8°C. Les conséquences, comme nous le savons tous, seraient dévastatrices. Plusieurs parties de notre planète seraient inhabitables. Et pour beaucoup, ce serait une condamnation à mort.

Mais ce n'est pas une surprise. Les données scientifiques sont claires depuis des décennies. Et je ne parle pas seulement des scientifiques des Nations unies. Je parle aussi des scientifiques spécialisés dans les combustibles fossiles. Nous avons appris la semaine dernière que certains producteurs de combustibles fossiles étaient parfaitement conscients, dans les années 1970, que leur produit phare était en train de cuire notre planète. Et tout comme l'industrie du tabac, ils ont fait fi de leur propre science. Certains membres de *Big Oil*[1] ont colporté le grand mensonge. Et comme pour l'industrie du tabac, les responsables doivent rendre des comptes. Aujourd'hui, les producteurs de combustibles fossiles et leurs complices poursuivent leur course à l'expansion de la production, tout en sachant pertinemment que ce modèle commercial est incompatible avec la survie de l'humanité. Cette folie relève de la science-fiction, alors que nous savons que l'effondrement de l'écosystème est un fait scientifique froid et dur. […]

Nous devons donc agir ensemble pour combler le fossé des émissions. Cela signifie qu'il faut éliminer progressivement le charbon et donner un coup d'accélérateur à la révolution des énergies renouvelables. Mettre fin à la dépendance aux combustibles fossiles. Et mettre un terme à notre guerre contre la nature, qui est vouée à l'échec.

D'autre part, le monde développé doit enfin tenir son engagement de financer le climat à hauteur de 100 milliards de dollars pour soutenir les pays en développement. Le financement de l'adaptation doit être doublé, comme cela a été promis à Charm El- Cheikh[2].

Enfin, les plus gros émetteurs, à savoir les pays du G20, doivent s'unir autour d'un pacte de solidarité climatique dans lequel ils feront des efforts supplémentaires dans les années 2020 pour maintenir la limite de 1,5°C. Cela ne fonctionnera pas si les pays développés attribuent la responsabilité aux économies émergentes et si les économies émergentes attribuent la responsabilité aux pays développés. Ils doivent s'unir, rassembler toutes leurs capacités – financières et technologiques –, les pays développés fournissant une assistance financière et technique pour aider les principales économies émergentes à accélérer leur transition vers les énergies renouvelables. Sinon, nous ne serons pas en mesure de réduire les émissions au

niveau nécessaire pour maintenir l'objectif de 1,5°C – je dirais même pour maintenir l'objectif de 2°C – réalisable.
Mais nos objectifs climatiques nécessitent l'engagement total du secteur privé. La vérité est que de plus en plus d'entreprises s'engagent à ne pas émettre de gaz à effet de serre. Mais les repères et les critères sont souvent douteux ou obscurs. Cela peut induire en erreur les consommateurs, les investisseurs et les régulateurs avec des récits erronés. Cela alimente une culture de désinformation et de confusion sur le climat et laisse la porte ouverte à l'écoblanchiment[3]. […]

1. Terme, souvent péjoratif, utilisé pour désigner les plus grandes entreprises pétrolières mondiales.
2. Charm El-Cheikh est le lieu où s'est réunie la COP 27.
3. Écoblanchiment (ou *greenwashing*) : méthode de communication utilisant l'argument écologique pour séduire le public.

Source : discours du Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, au Forum économique mondial de Davos (Suisse), réunion annuelle accueillant les plus hauts dirigeants d'États, de gouvernements et d'entreprises, 18 janvier 2023.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.